460

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Cau
folio
FFc
Suppl.
163

A AVIGNON, *le quatrième jour du mois de Nivôse, an 6 de la République.*

LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE,

Aux Administrations municipales du ressort et aux Commissaires établis près d'elles.

UN des salusaires résultats de l'immortelle journée du 18 Fructidor, a été, Citoyens, la régénération des autorités constituées, qui, créées par la réaction, en étoient les complices, et qui méconnoissant l'empire de la loi, dont elles étoient établies les organes, conduisoient l'Etat, par la guerre civile, au rétablissement de la monarchie.

Une des branches essentielles de l'administration civile, la régie de l'enregistrement et du domaine national, fixe, en ce moment, l'attention du Gouvernement. Fortement résolu à ne pas laisser sa confiance à des hommes qui n'auroient pas constamment manifesté un entier dévouement à l'affermissement de la République, son intention prononcée est d'écarter tous ceux des employés de la régie de l'enregistrement et du domaine qui se seroient éloignés de la ligne des principes.

Des renseignemens nous sont demandés sur leur moralité, sur leur civisme ; et jaloux de concourir au but que se propose le Gouvernement, nous nous empressons de les recueillir. Mais pour que cette épuration nécessaire puisse obtenir un succès complet, il faut, Citoyens, que vous secondiez avec zèle l'autorité supérieure. Il est, sans doute, superflu de s'attacher à vous faire sentir de quelle importance il est, pour la chose publique, que la direction d'une partie aussi intéressante, ne soit confiée qu'en des mains sûres, qu'à des hommes d'un patriotisme éprouvé.

Nous mettons sous vos yeux l'état nominatif des employés de la régie de l'enregistrement et du domaine national, dans le Département de Vaucluse ; et nous appellons sur chacun d'eux, de votre part, un examen réfléchi. Vous allez vous occuper avec activité de recueillir tous les faits, dont la connoissance pourroit baser l'opération de laquelle on s'occupe en ce moment ; nous vous recommandons de nous désigner ceux de ces employés et de leurs commis qui, se trouvant dans l'âge de la réquisition, sont frappés, par la loi du 23 août 1793 (vieux style), *et de nous donner la liste des citoyens que vous jugerez propres, par leurs talens et leur civisme, à remplacer ceux qui pourroient être éliminés. Que la plus stricte impartialité dirige vos observations, et sur-tout que les considérations particulières soient écartées avec soin. En faisant taire les passions, et n'envisageant que la chose publique, nous arriverons au bien, et nous obtiendrons des heureux résultats.*

Vous voudrez bien nous adresser, dans le délai de cinq jours, tous les renseignemens que vous aurez recueillis.

Salut et Fraternité,

Le chef du 3e. Bureau,

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

DÉPARTEMENT
DE
VAUCLUSE.

DIRECTION D'AVIGNON.

RÉGIE DE L'ENREGISTREMENT ET DU DOMAINE NATIONAL.

ÉTAT nominatif des Employés de la Régie de l'Enregistrement établis dans l'étendue du Département de Vaucluse.

NOMS ET PRÉNOMS DES EMPLOYÉS.	DÉSIGNATION DE LEURS EMPLOIS.	COMMUNES de leur résidence.	*OBSERVATIONS.*
Louis-Franç. Hurt. Montauban.	Directeur.	AVIGNON.	
François Do ville,	Inspecteur.	*idem.*	
Jean-Baptiste Reynaud,	*idem.*	CARPENTRAS.	
Louis-Alexandre Bouchard,	Vérificateur.	ans domicile fixe.	
Jean-François Desautel,	*idem.*	*idem.*	
Joseph-Marie Eydoux,	Garde-magasin du Timbre.	AVIGNON.	
François Sappée,	Receveur du Timbre extraord.	*idem.*	
Jean Delacourt.	Timbreur.	*idem.*	
Marianne Lambert, femme Delacourt,	Tourne-feuille.	*idem.*	
François-Bruno Croze,	Receveur de l'Enregistrement.	*idem.*	
Joseph-Franç. Regis Gasqui,	Receveur du Domaine national.	*idem.*	
Louis Jacquet,	Receveur de l'Enregistrement et du Domaine national.	APT.	
Claude Desportes,	*idem.*	BOLLENE.	
François Verrier,	*idem.*	CADENET.	
Pierre-Noël Perrin,	*idem.*	CARPENTRAS.	
Jean-Baptiste Pelen,	*idem.*	GORDES.	
Louis Reynaud,	*idem.*	L'ISLE.	
Joseph-Antoine Valantin,	*idem.*	MALAUCENNE.	
Hugue-Placide Deloche,	Receveur de l'Enregistrement.	ORANGE.	
Pierre Arthaud,	Receveur du Domaine national.	*idem.*	
Jean-Claude Basile Diouloufet,	Receveur de l'Enregistrement et du Domaine national.	PERTUIS.	
Jean-Louis Rondet,	*idem.*	SAULT.	
Joseph Latour,	*idem.*	VALRÉAS.	

Certifié par moi Directeur de l'Enregistrement, à Avignon le 11 *Frimaire, an* 6 *de la République.*

MONTAUBAN, *ainsi signé à l'original.*

RÉGIE DE L'ENREGISTREMENT
ET DU DOMAINE NATIONAL.

État nominatif des Employés de la Régie de l'Enregistrement
établis dans l'étendue du Département de Vaucluse.

NOMS ET PRÉNOMS DES EMPLOYÉS.	DÉSIGNATION DE LEURS EMPLOIS.	COMMUNES de leur résidence.	OBSERVATIONS.
[illegible]	Directeur.	Avignon.	
[illegible]	Inspecteur.	Idem.	
[illegible]	Idem.	Carpentras.	
[illegible]	Vérificateur.	[illegible]ntil-lès.	
[illegible]	Idem.	Idem.	
[illegible]	Contrôleur du Timbre.	Avignon.	
[illegible]	Receveur de l'Enregistrement.	Idem.	
[illegible]	Idem.	Idem.	
[illegible]	Garde-magasin du Timbre.	Idem.	
[illegible]	Receveur de l'Enregistrement.	Idem.	
[illegible]	Idem.	Idem.	
[illegible]	Idem.	Idem.	
[illegible]	Idem.	Apt.	
[illegible]	Idem.	Bollène.	
[illegible]	Idem.	Cadenet.	
[illegible]	Idem.	Ca[illegible]pentras.	
[illegible]	Idem.	Cavaillon.	
[illegible]	Idem.	L'Isle.	
[illegible]	Idem.	[illegible]rt-Lucenne.	
[illegible]	Receveur de l'Enregistrement.	Orange.	
[illegible]	Idem.	Idem.	
[illegible]	Receveur du Timbre national.	Pertuis.	
[illegible]	Idem.	Salon.	
[illegible]	Idem.	Valréas.	

Le Préposé à la Direction de l'Enregistrement, à Avignon,
rue [illegible] n.° [illegible].

MONTAUBAN, imprimerie d'Crégut.